

Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail

CSE et CSSCT Entreprises de plus de 300 salariés

Objectifs de la formation

S'approprier le rôle et les prérogatives du CSE et de la CSSCT dans une entreprise de plus de 300 salariés.
Connaître les fondements de la prévention et de la réglementation en matière SSCT ; savoir analyser les situations de travail, prévenir les différents risques professionnels pour être force de proposition en matière d'amélioration des conditions de travail ; comprendre les facteurs organisationnels de RPS.
S'approprier les fondamentaux de la communication auprès des salariés.

Publics cibles et prérequis

Tous les membres du CSE. Aucun prérequis n'est nécessaire pour s'inscrire à cette formation. En cas de renouvellement de mandat, veuillez nous contacter pour organiser une formation de perfectionnement sur mesure.

Durée et contenu de la formation

Formation de 5 jours en intra ou inter-entreprises.

Première journée : S'approprier le rôle de représentants du personnel au CSE ; Approche globale de la santé au travail.

Deuxième journée : Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE (réunions, heures de délégation, délibération et vote, moyens matériels, etc.) et connaître le cadre légal du CSE en matière de SSCT (principes généraux de prévention, prévention primaire, obligation de sécurité, expertise risque grave, etc.).

Troisième journée : maîtriser la procédure d'information / consultation du CSE et l'utilisation de la BDES ; connaître les ressources externes du CSE (médecine du travail, CARSAT, IT) ; savoir communiquer.

Quatrième journée : Identifier les dangers et analyser les risques (inspection, enquête, DUERP, arbre des causes, etc.).

Cinquième journée : Prévenir les RPS et comprendre les facteurs organisationnels et humains de risque.

Intervenants, méthodes pédagogiques et modalités de validation

Des experts en santé au travail, des juristes.

Nos prochaines dates pour cette formation

LYON	Du 13 au 17 juillet 2020	Du 14 au 18 septembre 2020	Du 23 au 27 novembre 2020
RENNES	Du 20 au 24 juillet 2020	Du 12 au 16 octobre 2020	Du 14 au 18 décembre 2020
LE HAVRE	Du 27 au 31 juillet 2020	Du 7 au 11 septembre 2020	
STRASBOURG	Du 28 sept. au 2 octobre 2020		

Pour une **formation en Intra**, dans vos locaux ou ailleurs, ou pour disposer d'**autres dates**, nous contacter.

Tarif Intra- et Inter-entreprises

A partir de 250€ / jour / stagiaire en inter-entreprises.

A partir de 1350€ / jour/ pour l'ensemble des stagiaires en Intra.

Pour des demandes particulières, veuillez nous contacter directement :

06-14-66-72-14

contact@ethos-expertise.fr

Bulletin d'inscription (un bulletin par stagiaire)
A retourner au moins 2 mois avant les dates choisies
à ETHOS EXPERTISE, 119 Boulevard de la bataille de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
Ou par mail à : contact@ethos-expertise.fr

1 - La formation

Intitulé : Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
CSE et CSSCT Entreprise de plus de 300 salariés

Dates : _____

Lieu : _____ **Coût (en €) :** _____

2 - Le participant

NOM : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

3 - L'entreprise ou l'organisme inscrivant le participant

Raison Sociale : _____ **Code NAF :** _____

Adresse : _____

_____ **Code postal :** _____ **Ville :** _____

Responsable formation ou personne chargée de l'inscription et du suivi de la formation

NOM : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

4 - La Facturation

Stagiaire, entreprise ou organisme à facturer : _____

Adresse : _____

_____ **Code postal :** _____ **Ville :** _____

Date, signature et cachet de l'entreprise ou du stagiaire (si inscription individuelle)